



PLU de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas

Commune de Tréflévenez

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE (SUP)



ELABORATION DU PLU
PLU arrêté en Conseil de Communauté du 6 février 2019
PLU approuvé en Conseil de Communauté du 28 février 2020
PLU rendu exécutoire le 8 juin 2020

MISE A JOUR N°1 DU PLU
Arrêté préfectoral du 15 mai 2020

MISE EN COMPATIBILITE N°1 DU PLU
Arrêté préfectoral du 31 mai 2022

LEGENDE

- AS1 Conservation des eaux potables et minérales**
 - Périmètre de protection immédiate
 - Périmètre de protection éloignée
 - Périmètre de protection rapprochée
- I1 Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz**
 - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz (Canalisation Compagnie Electrique de Bretagne non cartographiée à ce jour_cr. arrêté)
- I4 Protection des lignes électriques**
 - Hors tension
 - Poste 063 KV
 - Poste 225 KV
 - Poste 400 KV
- PT1 Protection contre les perturbations électromagnétiques**
 - Zone de garde
 - Zone de protection
 - Emprise
- PT2 Protection centres radioélectriques**
 - Zone primaire de dégagement
 - Zone secondaire de dégagement
 - Zone spéciale de dégagement
 - Secteur de dégagement
- T7 Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement**
 - Zone de protection